



63, rue Léonus Bénard 97450 SAINT-LOUIS - Mobile : 06 92 64 37 75
Site : <http://www.ccsl.fr> N° SIRET : 42512607500034 Code APE : 9312 Z

REGLEMENT PARTICULIER

GP CYCLISTE DE LA VILLE DE SAINT-LOUIS DIMANCHE 11 MARS 2018

CIRCUIT : Circuit de 3,8 Km : circuit fermé à la circulation de 10 à 17h

Départ et arrivée : Avenue Principale au niveau de l'ancien marché, à droite rue LAMBERT, tout droit rue de l'AMBARCADERE, à droite rue JULIA SINEDIA, au rond-point rue des MALDIVES, à droite rue de l'AMBARCADERE, à droite avenue de TOULOUSE, rond-point du GOL, à droite vers centre-ville Avenue Principale.

HORAIRES :

- VAE	10h45	0h30 + 1 tour
- Benjamins	11h15	2 tours
- Pupilles	11h17	1 tour
- Poussins + Pré-Licenciés	11h30	½ tour
- Minimes + Féminines Min-Cad	11h45	0h35 + 2 tours
- PCY D1 + D2 + Cadets	12h45	1h15 + 2 tours
- PCY D3+V3 / Fém Jun-Sen + Non Licenciés	12h47	0h45 + 2 tours
-		
- Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Espoir	14h30	1h45 + 3 tours

LEGENDE :

D1=Pass/Cyclisme Open, **D2**= Pass/Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3**= Pass/Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60)
La catégorie Vétéran : VET 1 (+40), VET 2 (+50), VET 3 (+60)

NB : La catégorie Pass/Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

ARRET DE L'EMARGEMENT : 20 minutes avant chaque départ. Dossard à Gauche.

RAVITAILLEMENT : Uniquement à pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit.

- VAE : Non autorisé
- Minimes / Fém. Min-Cad : Non autorisé
- PCY D1 + D2 + Cadets : de la 30^{ème} à la 60^{ème} minute
- PCY D3+V3 / Fém Jun-Sen + Non Licenciés : Non autorisé
- Cat. Rég. 1-2-3, Junior, Espoir : de la 30^{ème} à la 90^{ème} minute.

DEPANNAGE : A pied, à droite de la chaussée sur tout le circuit pour toutes les catégories.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

MONTANTS DES ENGAGEMENTS, TARIFS :

Licenciés FFC : **8€**, Non Licenciés : **16€** ;

PL, PO, PU, BE : **5€**

Les engagements sur place le jour de l'épreuve seront acceptés uniquement pour les Non Licenciés.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégorie : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **09/03/2018-12h00** :

Par mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : **0262 45 22 55**.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

RECOMPENSES : à **16h45** : Les 3 premiers de chaque catégorie le 1^{er} Espoir, le 1^{er} Vétéran 1,2,3.

ARBITRES : JM. FURCY, E.GOULAR, F. CADENA.

Arbitre Adjoint : Gianni ESPARON.

Délégué Fédéral : CHEFIARE A.

REGLEMENT : FFC.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

